

DEMANDE DE PERMIS REMBLAI ET/OU DÉBLAI

DATE DE RECEPTION



PROCÉDURE POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- ▶ Veuillez suivre chacune des sept (7) étapes du présent formulaire;
- ▶ Veuillez déposer votre formulaire dûment rempli, signé et daté, incluant les documents exigés à l'étape cinq (5);
- ▶ Prévoir de défrayer les coûts du permis au moment de la réception du permis;
- ▶ Les services techniques communiqueront avec vous lorsque le permis sera prêt ou si votre demande est incomplète.
- ▶ Un délai normal de sept (7) jours est prévu pour l'émission du permis lorsque la **demande est complète**

IMPORTANT

Pour l'obtention d'un permis, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessous et avoir complété le présent formulaire avec le maximum d'information et en conformité avec nos règlements municipaux. Le fonctionnaire affecté à votre demande se réserve le droit d'exiger tous documents ou renseignements supplémentaires pouvant lui donner une meilleure compréhension de votre projet. Prenez note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non conforme.

Cette demande ne constitue en aucun temps, ni une demande complète ni une autorisation de construire

1

IDENTIFICATION DU LIEU DES TRAVAUX

Nom de la rue			
Numéro du lot			
Date prévue du début des travaux		Date prévue de la fin des travaux	

2

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom complet			
Adresse complète	Code postal		
No. téléphone	() -	() -	() -
Adresse courriel	(La façon la plus efficace pour communiquer avec vous)		

3

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Même que requérant	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Nom complet				
Adresse complète	Code postal			
No. téléphone	() -	() -	() -	

4

DESCRIPTION DES TRAVAUX DE REMBLAI ET/OU DÉBLAI

Indiquez la nature de vos travaux :

- Remblai** (Travaux consistant à rapporter de la terre ou d'autres matériaux de surface pour faire une levée ou combler une cavité)
- Déblai** (Travaux consistant à prélever de la terre ou le sol en place, soit pour niveler, creuser ou modifier la forme naturelle du terrain, soit pour se procurer des sols à des fins de remblaiement)

Veillez faire un croquis, sur une copie de votre plan de localisation, indiquant les informations suivantes afin de bien décrire les travaux de remblai et/ou déblai qui seront effectués sur le terrain.

- PH Utilisez cette abréviation pour indiquer le point haut du talus.
 PB Utilisez cette abréviation pour indiquer le point bas du talus.
 ↘ Utilisez ce symbole pour indiquer le futur sens de l'écoulement des eaux de ruissellement du terrain.

NOTE : Vous devez tenir compte de ne pas créer des préjudices aux propriétés adjacentes à la vôtre, car cette responsabilité vous revient.

Le terrain est-il localisé en tout ou en partie à l'intérieur d'une aire de contrainte (glissement de terrain, bande riveraine, plaine inondable, milieu humide)?

Oui Non

Si oui, vous devez nous remettre un plan de localisation de ces zones. Ce plan de localisation doit être produit par un arpenteur-géomètre.

Pour un remblai :

Quel sera le type de matériaux utilisé pour le remblai ? _____

Les travaux vont-ils nécessiter l'aménagement d'un mur de soutènement? Oui Non

Pour un déblai :

Le niveau du terrain sera-t-il plus bas que le centre des rues adjacentes suite aux travaux? Oui Non

Dans tous les cas, le terrain doit être ensemené au plus tard trente (30) jours suivants les travaux.

5

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Copie de l'acte notarié si récemment propriétaire ou une procuration (*autorisation*) du propriétaire actuel, si nécessaire.
- Une copie du certificat de localisation.
- Un plan montrant le remblai et/ou le déblai ainsi que l'écoulement des eaux de ruissellement.

Réservé à la
réception

6

ÉCHÉANCE ET COÛT DES TRAVAUX

Date prévue du début des travaux		Date prévue de la fin des travaux	
Valeur des travaux			

7

SIGNATURE ET DATE DE LA DEMANDE

Signature

Date

N'oubliez pas qu'il est interdit d'entreprendre des travaux de construction sans l'obtention d'un permis.